



## SEMINAIRE DE FORMATION **GOVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE**

**Tarif FCFA :**  
**100 000 FCFA** NON MEMBRES  
**75 000 FCFA** MEMBRES MEBF

**Ouagadougou, Burkina Faso  
du 17 au 19 avril 2017**

**Durée :**  
**03 jours**  
  
**Période :**  
**Du 17 au  
19 avril  
2017**

**Formateur :**  
Expert en  
développement  
organisationnel

**Public cible :**  
> Responsables d'associations,  
d'organisations  
professionnelles, de  
groupements  
> Salariés et membres de  
mouvements associatifs

**Méthode  
pédagogique :**  
Exposés théoriques –  
Partage d'expériences  
– Mise en situation

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

1. Maîtriser la vie statutaire d'une association, les rôles des membres et des dirigeants
2. Assurer convenablement la fonction de responsable associatif et promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance
3. Maîtriser les techniques d'organisation et d'animation de la vie associative

### **CONTENU PEDAGOGIQUE :**

- Nouvelle réglementation de la liberté d'association au Burkina Faso
- Procédures de création d'une association
- Importance de la vision et du cycle de vie d'une association
- Développement organisationnel
- Vie associative
- Techniques d'animation de réunion
- gestion des conflits
- Communication pour une dynamique organisationnelle
- Procédures et outils de gestion
- Techniques de plaidoyer
- Leadership



## SEMINAIRE DE FORMATION GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

### CADRE DE LA FORMATION :

Le séminaire se déroulera au siège de la MEBF à Ouagadougou, dans une salle confortablement aménagée, climatisée et équipée de vidéoprojecteur. Pendant la durée de la formation, une pause-café et un déjeuner sont gracieusement offerts en journée. À la fin du séminaire, une fiche d'évaluation individuelle est remise à chacun des participants pour lui permettre d'apprécier la formation au travers du programme, des animateurs et de l'environnement de la formation.

### VOYAGE & HEBERGEMENT :

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du participant et ne sont pas inclus dans les frais de formation. À ce titre, le participant est libre de trouver lui-même l'offre qui lui convient le mieux.

Les participants qui souhaitent être appuyés pour le choix de leur site d'hébergement pourront contacter les organisateurs du séminaire.

### LA MAISON DE L'ENTREPRISE DU BURKINA FASO (MEBF)

La MEBF est une organisation reconnue d'utilité publique, ayant pour objectif général d'appuyer le développement du secteur privé et de permettre à l'entrepreneur d'accéder en un seul lieu à une variété de services qui lui sont dédiés.

Le dispositif opérationnel de la MEBF est composé de quatre pôles, à savoir : l'appui conseil, le renforcement des capacités des entreprises, la facilitation des affaires et des formalités administratives, l'information économique.

Le renforcement des capacités des entreprises est une pièce maîtresse pour le développement des entreprises, raison pour laquelle la MEBF s'y investit depuis sa création en offrant des formations sur des thèmes d'intérêt pour le secteur privé.

Des formations pratiques et de haut niveau sont organisées pour améliorer les compétences des entrepreneurs et de leurs collaborateurs et renforcer leur performance et leur compétitivité.

### LES PARTENAIRES DE LA MEBF





## SEMINAIRE DE FORMATION

# Formulaire d'inscription

(Gouvernance et Vie Associative)

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Organisme : .....

Fonction : .....

Email : .....

Téléphone professionnel : .....

Téléphone personnel : .....

Ville : .....

Pays : .....

Niveau d'études : .....

Spécialité : .....

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette formation ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### MONTANT A PAYER :

#### Frais d'inscription :

- 100 000 FCFA (non membres MEBF)  
 75 000 FCFA (membres MEBF)

### MODE DE PAIEMENT :

- Chèque :   
Espèces :   
Virement bancaire :

Signature (+ cachet si organisme)

### PAIEMENTS PAR VIREMENT BANCAIRE :

N° de compte : 121701424001

Titulaire du compte :

MEBF/RESSOURCES BOUQUET

Compte domicilié à ECOBANK BURKINA

Compte tenu des délais de virement internationaux, les participants doivent ordonner leur virement au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

### PAIEMENTS PAR CHEQUE :

Le chèque doit être encaissable au Burkina Faso et libellé au nom de La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso.

### Le nombre de place étant limité, veuillez-vous inscrire le plus tôt possible.

Pour valider leur inscription, les participants doivent remplir et retourner le présent formulaire à l'adresse : [formations@me.bf](mailto:formations@me.bf) ou le déposer physiquement à la caisse de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso, accompagné du règlement des frais de participation.

Il est recommandé de ne pas prendre de titres de transport sans avoir au préalable pris contact avec la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) par mail sur [formations@me.bf](mailto:formations@me.bf) ou par téléphone au +226 60 22 46 84 ou +226 25 39 80 60/61.

Les paiements se font en espèce, par chèque ou par virement bancaire.

Les frais de participation comprennent les documents de travail, le matériel pédagogique, les pauses café et le déjeuner pendant la durée de la formation.